

Pratiques amateurs 2022/23

MODALITÉS D'INSCRIPTION

OFFRE PÉDAGOGIQUE, RÈGLEMENT INTÉRIEUR et GRILLE DES TARIFS

Le détail de l'offre pédagogique, le règlement intérieur des pratiques amateurs ainsi que la grille des tarifs sont en ligne sur le site de l'école à l'adresse www.bab-art.fr, rubrique Pratiques amateurs.

PLANNING D'INSCRIPTION

PRÉINSCRIPTION

à partir du lundi 20 juin 2022

CONFIRMATION DES INSCRIPTIONS

entre mi-août et début septembre 2022

CALENDRIER SCOLAIRE

La rentrée des ateliers de pratiques amateurs se fera la semaine du 12 septembre 2022.

L'année se terminera la semaine du 19 juin 2023.

Les ateliers n'auront pas lieu durant les périodes de vacances scolaires et jours fériés.

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19 et en cas de nouveau confinement empêchant la tenue des ateliers en présentiel, la continuité pédagogique sera assurée en distanciel via des outils numériques et le contenu des cours sera adapté à ces nouvelles modalités. Aucun remboursement ne sera envisagé.

PRÉINSCRIPTION

Les préinscriptions sont ouvertes à compter du lundi 20 juin 2022.

COMPOSITION DU DOSSIER

- le bulletin de préinscription ;
- la fiche de renseignements ;
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture de téléphone, électricité, eau ou gaz, quittance de loyer, avis d'imposition, etc.)

Important : afin de recevoir l'accusé de réception de votre dossier, la confirmation de votre demande d'inscription et toute communication future (hors newsletter qui reste à votre choix), nous insistons sur la nécessité de nous communiquer une adresse mail.

TRANSMISSION DU DOSSIER

Les dossiers de préinscription sont à envoyer :

- de préférence par mail à l'adresse : amateurs@esa-paysbasque.fr
- par voie postale ou déposés dans la boîte aux lettres de l'école à l'adresse :

École supérieure d'art Pays Basque
Cité des Arts
3 avenue Jean Darrigrand
64100 Bayonne

Aucun dossier ne sera réceptionné en main propre.

RÉCEPTION DU DOSSIER

Les dossiers sont traités dans l'ordre de réception, **priorité faite aux dossiers transmis par mail.**

NB : l'École supérieure d'art Pays Basque sera fermée du 23 juillet au 14 août 2022.

CONFIRMATION et INSCRIPTION

En fonction des places disponibles dans le ou les ateliers choisis, vous recevrez un **mail de confirmation** qui vous invitera à envoyer (chèque) ou à déposer à l'accueil de l'école le règlement des activités (carte bancaire, espèces).

En l'absence de dossier administratif dûment complété, des pièces justificatives et du règlement financier, aucune inscription ne pourra être effectuée.

L'accueil de l'école sera accessible de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Règlement accepté :

- **par chèque** à l'ordre de « ESAPB Bayonne » ;
- **par carte bancaire** à l'accueil de l'école ;
- **en espèces** dans la limite de 300€.

L'enregistrement du dossier implique le règlement complet de l'année. Il est impossible d'utiliser plusieurs moyens de paiement pour une même inscription.

En cas de désistement, d'abandon ou de renvoi au cours de l'année, il ne peut être procédé à aucun remboursement.

De même, aucun remboursement pour convenance personnelle ne pourra être accepté.

POUR TOUT COMPLÉMENT D'INFORMATION

Marie-Dominique Parison
Chargée du secrétariat des ateliers de pratiques amateurs

amateurs@esa-paysbasque.fr
05 59 59 48 41